



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Réf. : CR 2018-05

Nombre de Conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 8

Date de convocation du conseil municipal : 8 juin 2018

Présents : Denis MAIRE, Raphaël SPINELLI, Sylvain COLLIAT, Aurélie CATTEAU, Véronique HUARD, Georges DELEAVAL, Marie-Dominique RYCKEBOER, Pascale GUIGONNAT.

Absents excusés : Guilhem BEDOIAN, Catherine FRAISEAU, Pascal PLANTARD, Emilie CLERC-ROGUET, Alexandre GROBEL.

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sylvain Colliat

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 MAI 2018.

Approuvé à l'unanimité

3. PROGRAMMATION LOGEMENT SOCIAL LA SAVOIE

Présentation de la programmation sociale sur le projet de la Savoie de Thomas LUCET d'Annemasse-Agglo. (Voir document en annexe)

4. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

5. DÉLIBÉRATIONS

5.1- Délibération portant sur la convention pour le service commun d'accueil des demandeurs de logements sociaux

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur propose, en application de l'article 97 de la loi Alur, une réorganisation du système de gestion des demandes à l'échelle intercommunale.

Le schéma de mutualisation d'Annemasse Agglo, approuvé le 16 décembre 2015, intègre 2 fiches actions concernant la gestion de la demande en logement social- l'accueil des demandeurs et l'instruction des dossiers.

La convention intègre les exigences de la loi, les objectifs du schéma de mutualisation et met en application la volonté des acteurs du territoire à améliorer la qualité du service rendu à l'usager en attente d'un logement social, en proposant :

- D'améliorer la transparence du système en diffusant une information complète, normée et harmonisée à l'ensemble des acteurs du territoire,
- De rendre le demandeur plus autonome en lui proposant des rendez-vous individuels personnalisés pour faire le point avec lui sur sa démarche et en l'orientant vers un accompagnement social en cas de besoin,
- De renforcer le travail partenarial entre les acteurs du territoire pour assurer une gestion partagée des demandes



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Réf. : CR 2018-05

- De créer un service d'information et d'accueil comportant des lieux physiques d'accueil visibles et accessibles à tous.

Le service commun d'accueil des demandeurs en logement social prendra place au sein d'une Maison de l'Habitat, portée par Annemasse Agglo.

La commune aura pour responsabilité entre autres de faire une première information, de fournir les plaquettes et dossiers et d'orienter le demandeur vers la maison de l'habitat.

La commune a choisi d'adhérer à l'option 2 du service mutualisé « rapprochement offre/demande + préparation CAL (Commission d'Attribution des logements) ». Elle reste néanmoins compétente en matière d'attribution des logements de son contingent. Elle valide la proposition du service sur les trois candidats proposés en vue du passage en CAL.

Après avoir délibéré,
le conseil municipal décide à l'unanimité,

-D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention pour le service commun d'accueil des demandeurs de logements sociaux dans le cadre de la maison de l'Habitat.

5.2- Délibération portant sur la convention constitutive d'un groupement de commande pour les travaux d'aménagement, de renforcement des réseaux humides et d'enfouissement de réseaux secs sur la route des Curtines et le CD 15.

La commune de Juvigny entreprend de réaliser des travaux de mise en sécurité le long de la route des Curtines ainsi que de revoir la configuration du carrefour sur le CD15 pour limiter les flux pendulaires transfrontaliers.

Parallèlement à ces travaux, Annemasse Agglo prévoit la reprise de la canalisation d'eau potable et des branchements particuliers, des travaux sur les eaux usées et la gestion des eaux pluviales sur la route de Curtines ainsi que sur le CD 15.

La commune de Juvigny a par ailleurs sollicité le SYANE pour l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, de télécommunications Orange et pour la réhabilitation et la modernisation de l'éclairage public.

Ces travaux relèvent respectivement de la compétence de la **commune de Juvigny** pour les travaux d'aménagement de voirie, **d'Annemasse Agglo** pour les travaux sur les réseaux humides, et du **SYANE** pour les travaux sur réseaux secs.

Afin de rechercher les meilleures conditions financières, techniques et de délai de réalisation des travaux, il est proposé la mise en œuvre d'un groupement de commandes tel que défini par l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

La convention a pour objet de fixer les modalités de constitution de ce groupement, d'en définir les conditions financières et d'organiser son fonctionnement.

Après avoir délibéré,
le conseil municipal décide à l'unanimité,

-D'autoriser le maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande pour les travaux d'aménagement, de renforcement des réseaux humides et d'enfouissement de réseaux secs sur la route des Curtines et le CD 15.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Réf. : CR 2018-05

5.3 Délibération portant sur la convention de partenariat privé pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC (Textiles, Linges de maison et Chaussures).

Le Relais France a pour but la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en grande difficulté au moyen de la collecte, du tri et de la revalorisation des vêtements, des chaussures, du linge de maison et accessoires auprès des particuliers et utilise à cet effet des conteneurs spécifiques.

Dans le cadre de la collecte des TLC (Textile, Linges de maisons et Chaussures) pour laquelle Annemasse Agglo a contractualisé avec l'éco-organisme Eco-TLC, le relais va procéder à l'implantation, à titre gracieux, d'un conteneur de collecte des TLC sur la commune de Juvigny.

Chaque point de collecte est défini par une convention tripartite entre Le Relais, Annemasse-Agglo et la Commune de Juvigny.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'implantation de conteneurs de collecte TLC

Le conseil municipal précise que le conteneur devra être placé en bas de la route de Trélavilla, à côté du point d'apport volontaire existant.

6. URBANISME

6.1. Permis de construire

Néant

6.2. Déclaration préalable

Néant

7. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- Projet de la Savoie

Le prochain comité de pilotage se déroulera le 19 juin en Mairie.

A ce jour, et avant la dépose du permis de construire, nous sommes toujours en attente des documents techniques de la part d'Imaprim, notamment le document technique des espaces publics.

A propos du réseau de chaleur bois : Il a été demandé à la société KAÏROS une étude sur la faisabilité du projet. Le devis est en attente.

La réunion avec les riverains est fixée au 11 juillet. La distribution de flyers est à prévoir 15 jours avant.

- Aménagement des trottoirs route de la Plantaz

Les travaux ne seront pas achevés avant mi-août. En effet, les opérateurs tels que Enedis et Orange doivent d'abord intervenir, ensuite les enrobés pourront être posés.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Réf. : CR 2018-05

- **Projet d'aménagement route des Curtines**

Une consultation des riverains, en amont des travaux, a été organisée sous forme de réunion publique avec l'aide du bureau d'étude Canel C2I.

Madame BIOLLAY a consulté les services du conseil départemental au sujet de la modification envisagée sur le carrefour des Curtines. A priori, le projet devrait être recevable.

Les prochaines réunions prévues seront les 15 et 29 juin.

- **Projet d'extension des équipements publics**

Une première rencontre a été organisée avec Madame ARBAUD architecte conseil du CAUE, pour relancer le projet qui avait déjà fait l'objet d'une convention entre le CAUE et la commune. Un avenant devra être signé.

Il a été décidé d'organiser des réunions avec les futurs utilisateurs. Elles sont fixées le 26 juin prochain à 18h00 avec l'école et le service animation et à 18h30 avec les associations communales.

Le CAUE sera chargé d'élaborer un cahier des charges, et accompagnera la commune pour la mise en œuvre du concours d'architecture.

Des visites d'autres écoles/salles des fêtes seront proposées.

8. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- **Commission communication agglo :**

La dernière réunion s'est tenue le 12 juin dans les locaux du CHAL. La commission réunie les différents organismes publics associés aux EPCI.

- **Commission scolaire :**

Bilan des différents événements : Le carnaval s'est bien passé. La journée de l'environnement n'a pas bénéficié d'une grande participation de la part des Juvigniens malgré la bonne organisation par Saint-Cergues et l'implication du service animation.

Les règlements des services restauration scolaire et TAP feront l'objet de quelques modifications.

Effectifs : il est attendu 32 enfants pour la rentrée 2018, deux enfants supplémentaires devraient intégrer l'école en cours d'année. Le conseil a renouvelé son inquiétude face à cette baisse des effectifs. Une rencontre devra être organisée avec l'inspecteur de circonscription. Il est prévu de lui présenter le projet de la Savoie et ses enjeux en matière d'augmentation de la population. Une visite sur site pourrait être également proposée.

Personnel du service animation : Les contrats des deux animatrices Mathilde et Magali arrivent à échéance. La stagiairisation sera proposée à la première qui arrive au bout de 2 années de CDD et un nouveau CDD d'un an sera proposé à la deuxième.

Une nouvelle enseignante intégrera l'école à la rentrée.

Une réunion est à prévoir avec les associations et le service enfance pour planifier les différents partenariats et organiser le planning des événements 2018/2019.

Les enfants pourront être associés à différents projets :

- La plantation de pommiers de Juvigny,
- Le reboisement de la zone des Allongets.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Réf. : CR 2018-05

- Le réseau des bibliothèques

La bibliothèque ressent quelques difficultés à s'adapter au fonctionnement du réseau des bibliothèques à cause de sa petite taille.

Une réunion avec Madame Jacquier est prévue le 13 juin afin d'échanger sur la gratuité des bibliothèques.

- Association : ASSAD

Cette association qui donne des soins à domicile a connu d'énormes difficultés ces dernières années. En effet, la convention qu'elle avait signée avec l'hôpital lui permettait de bénéficier de personnel déchargé. A l'arrêt de celle-ci, l'association a dû faire face à une pénurie de personnel. A ce jour, le conseil d'administration essaie de réorganiser la structure en mutualisant les ressources humaines et en travaillant sur les statuts. Des élus sont recherchés pour s'impliquer fortement dans l'association.

- Conseil Municipal des Enfants

Concernant le projet d'installation de l'aire de jeux, et suite au montant des devis reçus, le CME réfléchi a la pose de jeux sans obligation d'aménager le sol.

- Association ACCA

Pour répondre aux obligations sanitaires, les chasseurs sont à la recherche de locaux. Ils ont rencontré Monsieur le maire à ce sujet et ont émis le souhait de pouvoir bénéficier du local de Trélavilla. Des travaux sont à prévoir pour mettre le local en fonction. Le conseil s'interroge sur ses obligations. Le cas échéant le Conseil souhaite une définition stricte de l'usage qui serait fait du local, et qui aurait la charge de sa mise à niveau et de son entretien. Des devis seront demandés pour un branchement électrique.

9. QUESTIONS DIVERSES

- Extinction de l'éclairage public nocturne

Le conseil valide le principe d'une extinction de l'éclairage public la nuit. Reste à préciser les horaires. Des renseignements devront être pris auprès des communes limitrophes pour connaître leurs horaires d'extinction le cas échéant.

- Stockage du matériel

Une matinée sera organisée pour faire un inventaire du matériel et le ranger dans les locaux de stockage (local route de l'église, maison Baud).

-Prochain conseil municipal : 10 juillet 2018

- Fin du conseil 22h00



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Réf. : CR 2018-05

Le secrétaire,

Sylvain COLLIAT

Signatures

Denis MAIRE

Raphaël SPINELLI

Georges DELEAVAL

Aurélië CATTEAU

Sylvain COLLIAT

Marie-Dominique RYCKEBOER

Véronique HUARD